

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

(INSERTIONS.)

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.
 Un an... 30 fr.
 Six mois... 18
 Trois mois... 10

Poste.
 Un an... 33 fr.
 Six mois... 20
 Trois mois... 12

En souscription.
 Chez M. DONGREI et BULLIER,
 Place de la Bourbe, 33.
 Chez M. EWIG,
 Rue Talbot, 19.

Annances, la ligne... 50 c.
 Réclames... 30
 Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de suspendre la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR.

15 Décembre 1877.

SÉNAT.

Séance d'hier vendredis 14 décembre.

La séance est ouverte à 2 h. 3/4, sous la présidence de M. le duc d'Audiffret-Pasquier.

A son entrée dans la salle des séances, M. Dufaure, président du conseil, est vivement félicité par un grand nombre de sénateurs.

M. Dufaure, ministre de la justice, président du conseil. — Messieurs, M. le Président de la République a chargé mes collègues et moi de vous présenter le message suivant :

MESSAGE

Président de la République

Messieurs les sénateurs,

Les élections du 14 octobre ont affirmé une fois de plus la confiance du pays dans les institutions républicaines. (Très-bien ! à gauche.)

Pour obéir aux règles parlementaires, j'ai formé un cabinet choisi dans les deux Chambres, composé d'hommes résolus à défendre et à maintenir ces institutions par la pratique sincère des lois constitutionnelles. (Très-bien ! à gauche.)

L'intérêt du pays exige que la crise que nous traversons soit apaisée. Il exige avec non moins de force qu'elle ne se renouvelle pas. (Très-bien ! très-bien ! à gauche.)

L'exercice du droit de dissolution n'est, en effet, qu'un mode de consultation suprême auprès d'un juge sans appel et ne saurait être érigé en système de gouvernement. J'ai cru devoir user de ce droit et je me conforme à la réponse du pays. (Nouvelle approbation à gauche.)

La Constitution de 1875 a fondé une

République parlementaire en établissant mon irresponsabilité, tandis qu'elle a inséculé la responsabilité solidaire et individuelle des ministres. (Très-bien ! très-bien ! à gauche.)

Ainsi sont déterminés nos devoirs et nos droits respectifs ; l'indépendance des ministres est la condition de leur responsabilité nouvelle. (Applaudissements à gauche.)

Ces principes tirés de la Constitution sont ceux de mon gouvernement.

La fin de cette crise sera le point de départ d'une nouvelle ère de prospérité. (Très-bien ! à gauche. — Exclamations à droite.)

Une voix à gauche. — Vous le verrez.
 M. de Lorgeril. — Nous en prenons acte. (Bruit.)

M. le président du conseil, continuant la lecture :

« Tous les pouvoirs publics concourront à favoriser le développement... »

L'accord établi entre le Sénat et la Chambre des députés assurée désormais d'arriver régulièrement au terme de son mandat (Mouvement), permettra d'achever les grands travaux législatifs que l'intérêt public réclame. (Très-bien ! à gauche.)

L'Exposition universelle va s'ouvrir, le commerce et l'industrie vont prendre un nouvel essor, et nous offrirons au monde un nouveau témoignage de la vitalité de notre pays qui s'est toujours relevé par le travail, par l'épargne et par son profond attachement aux idées de conservation, d'ordre et de liberté. (Très-bien ! très-bien ! — Longs applaudissements à gauche.)

M. le président. — Je donne acte à M. le ministre de la communication du Message qui sera inséré au procès-verbal.

Le même Message a été lu à la Chambre des députés par M. de Marcère, ministre de l'intérieur.

Ce Message y a été accueilli très-froidement.

Le centre gauche et la gauche ont applaudi faiblement.
 L'extrême gauche est restée impassible.
 Quant à la droite, elle a gardé le silence.

Chronique générale.

LE NOUVEAU CABINET.

Judi, le Maréchal avait accepté la formation d'un ministère Baubie, mais lorsque les nouveaux ministres lui ont fait observer que, pour maîtriser la Révolution renaissante, il fallait agir avec énergie, gouverner avec le Sénat, décréter la perception des impôts, ou attendre le mois de mars en assurant le fonctionnement des services publics avec les excédants du budget actuel, le Maréchal a hésité, a reculé.

Ne voulant point se livrer à la discrétion des radicaux, il écrivait, à quatre heures du soir, la lettre annonçant au Sénat sa démission.

Les représentants de la diplomatie européenne — deux d'entre eux surtout — se rendaient à cinq heures à l'Élysée et déclaraient au Maréchal que, s'il se retirait et si la France était encore le théâtre de la Révolution, l'Allemagne, n'ayant plus les garanties d'ordre et de sécurité qui lui sont nécessaires chez un voisin, aviserait.

Le Maréchal est donc resté à la tête du gouvernement, mais il a fait appel aux hommes du centre gauche et de la gauche.

Par décret du 13 décembre, M. Ozenne, ancien ministre, reprend ses fonctions de secrétaire général du ministre de l'agriculture et du commerce ; M. Faye, membre de l'Institut, reprend ses fonctions d'inspecteur général de l'enseignement supérieur ; M. Choppin d'Arnouville reprend ses fonctions d'avocat général près la cour de Paris ; M. Lepelletier reprend ses fonctions de conseiller à la Cour de cassation.

D'après le *Gaulois*, M. Hector Pessard serait nommé directeur du personnel au ministère de l'intérieur et aurait dans ses attributions la direction de la presse.

LES AGISSEMENTS DE L'INTERNATIONALE.

Les organes officiels de l'Internationale annoncent aujourd'hui qu'avant la fin du mois de décembre le Président de la République sera renversé par une force dont il ne se doute pas. — Est-ce que les frères et amis de l'extérieur donneraient la main à ceux de l'intérieur pour un mouvement révolutionnaire ? (Assemblée nationale.)

On assure que M. le duc d'Audiffret-Pasquier aurait réussi à détacher dans le groupe constitutionnel un certain nombre de sénateurs jusqu'à ce jour fidèles à la politique du Maréchal.

On assure aussi que le groupe des gauches du Sénat, autorisé par les chefs des gauches de la Chambre basse, en prévision de la démission volontaire ou forcée du maréchal de Mac-Mahon, aurait permis à M. d'Audiffret-Pasquier de se porter comme candidat à la présidence de la République.

Malgré la persistance de ces bruits, espérons que ce sont deux calomnies que M. le président du Sénat s'empêchera de démentir. (Assemblée nationale.)

Le Maréchal accepte-t-il les décrets d'accusation que formulent contre lui la plupart des journaux radicaux ?

A-t-il la pensée de laisser violer la Constitution ?

Renonce-t-il au droit de légitime défense ?

Puisqu'il est irresponsable, ne peut-il laisser à ses ministres le soin de représenter le pouvoir exécutif dans toutes les attributions que lui donne la Constitution ?

Leur voix semblait plus plaintive encore, ainsi mêlée aux sifflements du vent.

Dans l'enfoncement d'un mur on voyait, sur un amas d'affreux haillons, un morceau de carton où étaient écrits en grosses lettres ces mots : *Mourant de faim.*

Mais ce jour-là les cœurs ne s'ouvraient pas à la pitié. On avait trop froid pour s'arrêter, pour sortir ses mains d'un épais manchon ou de poches bien chaudes, et chercher une bourse. Aussi plus d'un de ces pauvres diables « mourants de faim », ennuyés d'attendre en vain, prenaient le parti de se retirer vers le milieu du jour et d'aller dîner chez eux.

Le vieux David Coumbe n'avait pas de dîner chez lui ; tout au plus pouvait-il appeler un « chez soi » le taudis obscur où il vivait.

Cependant jamais il n'avait mis d'écriteau à sa porte pour informer le public qu'il mourait de faim.

« Et vraiment, disait-il, je ne puis pas dire que je meurs de faim tant que j'ai un peu de pain, de fromage, et de t'emp à autre, quelques rogatons de lard ; mais ce n'est pas moins un sort bien dur que de travailler continuellement pour si peu. Combien cette chambre est triste !... ah ! ce n'est pas vivre, sur mon âme, non... oh là ! »

Le pauvre David finissait souvent ses lamentations par cette interjection : « Oh là ! »

Pour lui ces deux syllabes étaient l'expression

suprême du découragement, et elles s'échappaient avec effort comme un gémissement des profondeurs de sa rude poitrine.

David semblait destiné à être misérable toute sa vie. On aurait inutilement cherché à lui persuader qu'il devait tenter d'améliorer sa condition par ses propres efforts : c'était aux riches, pensait-il, à le tirer de peine.

Il s'entretenait dans une sorte de vague espoir que quelque jour il se rencontrerait peut-être un homme opulent qui le ferait sortir de son réduit et lui assurerait une position indépendante.

En attendant, il raccommodait laborieusement et en toute conscience les souliers de ses voisins, soutenant sa pauvre vie avec son pauvre salaire de chaque jour, mais sans pouvoir faire jamais aucune économie.

Il était exact, honnête, sincère ; mais il se plaignait de sa destinée à tous ceux qui venaient vers lui, et avec tant d'amertume qu'il lassait à la fin la patience des gens, si bien qu'on renonçait à le consoler et qu'on l'abandonnait à lui-même.

Vers le soir de cette froide journée, David, après avoir fini son travail, fit ses préparatifs pour passer, suivant sa coutume, sa soirée à fumer et à rêver creux.

Il alluma sa pipe, étendit ses jambes, appuya sa tête sur le dos de son vieux fauteuil de bois, et se mit à pousser régulièrement des bouffées de

fumée, en retirant de temps à autre sa pipe de ses lèvres pour murmurer son habituel « Oh là ! »

C'était une réponse à ses pensées mélancoliques.

« Cette chambre est bien la plus triste que j'aie vue de toute ma vie ! Rien n'est triste comme l'obscurité ; jamais, non, jamais il n'entre ici un peu de soleil, ni l'hiver, ni l'été. »

En songeant ainsi, David promena son regard autour de lui, et l'arrêta sur une petite fenêtre couverte d'une couche épaisse de poussière et de boue.

« Voilà bien, se dit-il, une fenêtre ; et, quoique la rue soit assez ordinairement sombre, quand je vais porter mon ouvrage dans les autres maisons, je vois que le soleil trouve bien moyen d'y entrer ; mais chez moi... oh là ! »

La fin du jour approchait.

« Allons, dit-il, ma pipe est finie, je vais prendre une goutte de thé. En vérité, j'aime bien le thé. »

Il alluma sa chandelle, prit une pincée de thé dans un vieux papier jauni, et fit chauffer de l'eau dans un petit pot de fer-blanc ; il se versa ensuite l'eau de thé, sans lait et sans sucre, dans un gobelet d'étain ; il avala à petits coups cette pauvre drogue, et il ralluma sa pipe.

Le jour baissait rapidement. David regarda encore autour de lui et continua à soupirer : « Oh là ! »

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

UN PIÈGE

POUR ATTRAPER UN RAYON DE SOLEIL.

Un vent froid, âcre, aigu, soufflait dans la misérable chambre du vieux David Coumbe le savetier. Le pauvre homme interrompait de loin en loin son travail pour se frotter les mains l'une dans l'autre ou les approcher de la cendre tiède de son foyer.

C'était, en vérité, un triste temps au dedans comme au dehors.

Les passants marchaient vite en baissant leur tête pour préserver du vent leurs pauvres nez bleus.

Les hommes tenaient leurs mains enfouies dans leurs poches, ne les sortant qu'avec impatience quand, au coin des rues, une rafale menaçait d'enlever leurs chapeaux ; les femmes, toutes frissonnantes, auraient eu besoin de plus de deux mains pour défendre à la fois leurs chapeaux, leurs châles, leurs boas et leurs robes.

De chaque côté de la rue, des mendiants pieds nus couraient d'un passant à l'autre en murmurant à leurs oreilles : « J'ai si froid, j'ai si faim ! »

Nous apprenons que les auteurs d'une pétition adressée au Maréchal par des radicaux du département de l'Orne sont poursuivis pour outrages au chef de l'Etat.

Les anciens préfets et sous-préfets révoqués après le 16 Mai sont en ce moment convoqués tour à tour par des membres du Comité des Dix-Huit.

Un de nos ministres a mis sous les yeux du Maréchal les trois derniers numéros du *Republicain*, du *Bien public* et du *Peuple*, comme spécimens des organes intransigeants de Paris. Le Maréchal a parcouru lentement les passages qui lui étaient indiqués, en s'arrêtant parfois à des réflexions que lui suggéraient les violences de langage de ces trois journaux.

« Et l'on voudrait, a-t-il dit, après avoir terminé cette lecture, que je jette la France dans les bras de tels gens ! Jamais, jamais ! »

Nous pouvons garantir l'authenticité du fait.

Dans le monde conservateur, on commente beaucoup ces mêmes articles qui ne tendent à rien moins qu'à désigner le Maréchal comme une victime expiatoire.

On remarque une grande agitation dans le monde radical. Il y a de ce côté une telle confiance d'arriver au pouvoir que le personnel préfectoral et sous-préfectoral est dès maintenant désigné.

Pas besoin de dire qu'il est pris parmi les blackboulés du 16 mai.

On écrit de Leipzig, à la *Correspondance démocratique socialiste*, que le socialiste Hasenclever a été condamné à 4 mois de prison pour avoir publié, dans le *Vorwärts*, une poésie intitulée *Pensées de Mars*, dans laquelle il glorifiait la Commune de Paris.

On signale la présence de l'ex-maréchal Bazaine sur les frontières de Belgique.

On lit dans le *Moniteur universel* :

« La commission du budget a été avisée par le ministre des finances que, pour novembre, les recettes indirectes avaient subi un déficit de 8 millions. L'administration estime à 14 millions le déficit de décembre. »

On lit dans l'*Union* :

« La gravité des circonstances que nous traversons, les rapides et brusques changements qui se succèdent sans aucun lien légi-

que, et qui agitent en tout sens la politique, comme les vagues soulevées par la tempête emportent un navire désemparé, nous invitent à demeurer vigilants.

« Mais une extrême réserve nous paraît être imposée à quiconque veut avoir souci de pratiquer la justice, au milieu du déchaînement des passions les plus ardentes, et de calculer avec autant de calme que de fermeté les exigences de l'intérêt national qui ne permet de rien livrer à l'imprévu.

« Cette réserve, qu'une connaissance exacte des événements rend nécessaire, nous entendons l'observer. Mais nous comprenons aisément qu'elle doive sembler étrange et qu'elle laisse le champ libre à des interprétations contradictoires, si l'on ne peut apprécier qu'imparfaitement et en quelque sorte par ses côtés extérieurs la situation présente.

« Néanmoins, nous croyons qu'il convient de ne point céder au vif désir de répandre quelque clarté sur des faits confus qui échappent à toute discussion méthodique. Il est des heures de trouble et d'anxiété où mieux vaut accepter une part dans la confusion générale que de prononcer une parole imprudente.

« Nous demandons à ceux de nos amis qui observent de loin le triste chaos où nous sommes condamnés à lutter, de ne point précipiter leurs jugements et de ne pas s'irriter des incertitudes que notre langage refuse de dissiper.

« Nous avons parlé avec discrétion des récents incidents qui viennent de se produire. Des négociations nouvelles ont été ouvertes avec M. Dufaure; nous avons indiqué le fait, sans vouloir en apprécier ni les résultats, ni la portée.

« Notre politique ne change pas. La droite veut la résistance, mais une résistance dirigée par des mains sûres d'elles-mêmes, et qui ne soit pas un simple défi provoquant les surprises de l'inconnu.

« Résolus à écarter les folles aventures, et prêts à résister, nous demeurons fidèles à l'opinion que nous n'avons cessé de soutenir. Mais il importe de tenir compte des faits, et les limites qui marquent le point où doit se manifester tantôt la louange et tantôt le blâme ne sont point fixes.

« En retenant l'expression de nos jugements, nous ne sortons pas du terrain que nous voulons défendre.

« Les responsabilités de l'heure actuelle sont lourdes pour tous; aujourd'hui, nous ne voulons pas juger; nous ne sommes que des témoins. »

Etranger.

TURQUIE. — On écrit de Constantinople qu'il y a eu mercredi matin une tentative d'assassinat sur Mahmoud-Damat-Pacha, au moment où il se rendait au palais du sultan.

GRÈCE. — Les nouvelles de Crète annoncent que l'insurrection y a commencé. La

province d'Armyre s'est soulevée; un capitaine turc a été tué; un chef chrétien nommé Kokini, trahi, a été capturé.

Les familles turques et les habitants des autres provinces se sont réfugiés dans les forteresses.

Les chrétiens organisent la garde civique pour maintenir l'ordre.

Le gouverneur de Crète a envoyé des troupes pour réprimer l'insurrection.

Russie. — Mercredi soir, toute la ville de Saint-Petersbourg était brillamment illuminée, et une foule immense parcourait les rues en poussant des cris de joie. Le *Journal de Saint-Petersbourg* évalue le nombre des Turcs faits prisonniers à Plewna à 42,000 et celui des malades et des blessés à 20,000.

Des dépêches arrivées à Saint-Petersbourg constatent que la joie et l'enthousiasme sont immenses à Moscou et dans toutes les autres grandes villes.

Le czar a conféré au grand-duc Nicolas la décoration de l'ordre de Saint-Georges de 4^e classe, et au général Toltchen et au ministre de la guerre la décoration du même ordre de 2^e classe.

Le *Journal de Saint-Petersbourg* exhorte la Chambre des députés de France à la modération et à la prudence.

« Il exprime l'espoir que cette Assemblée saura montrer la sagesse nécessaire pour ne pas faire naître un nouveau 16 mai. Il l'engage à avoir toujours présente à la mémoire cette parole de M. Thiers : « L'avenir est au plus sage. » et à se rappeler surtout que la Constitution, sous le régime de laquelle la France est placée, laisse planer des doutes sur bien des questions de droit, qui semblent résolues ailleurs, de telle sorte qu'il ne convient point dans ce pays de pousser les conflits à l'extrême. »

Guerre d'Orient.

Le nombre des prisonniers faits par les Russes s'élève à 40,000, plus 20,000 blessés et malades qui ont été trouvés dans les ambulances. C'est donc l'armée entière d'Osman-Pacha qui a été prise. Les Russes ont capturé 400 pièces de canon, c'est-à-dire toute l'artillerie de campagne et l'artillerie de position qui armait les redoutes ottomanes.

Une dépêche de la *Gazette de Cologne* dit qu'après sa blessure, Osman-Pacha, désespérant de percer les lignes russes, a voulu rentrer à Plewna; mais il a trouvé le chemin coupé par les troupes de Skobelev, et, du reste, la ville avait été occupée presque immédiatement après sa sortie. C'est à ce moment-là qu'il s'est rendu.

Le czar, par un sentiment généreux, a voulu voir le malheureux Osman en arrivant à Plewna, et lui a rendu ses armes pour honorer publiquement son courage.

Une dépêche de Constantinople disait hier que la Porte voulait continuer la guerre

à outrance. C'est une résolution hardie, mais qui sera peut-être difficile à exécuter, car il ne reste d'intact à la Porte que l'armée de Suleiman-Pacha. Elle n'y aura peut-être une médiation des puissances en faveur de la paix.

Dans un discours prononcé au banquet donné à Edimbourg par le club conservateur écossais, M. Gathorne-Hardy, ministre de la guerre au Foreign-Office, a dit que le cabinet anglais guettera l'occasion favorable pour intervenir dans l'intérêt de la paix. On sent à son langage que l'Angleterre commence à s'inquiéter sérieusement des suites de cette guerre.

Mais il est peut-être encore moins facile de traiter de la paix que de continuer la guerre: tout dépend des conditions exigées par la Russie.

La *Gazette de Cologne*, qui doit être bien informée, prétend que ces conditions sont les suivantes: l'autonomie de la Bulgarie sous un prince n'appartenant pas à la famille impériale de Russie; — l'indépendance de la Roumanie et de la Serbie, et l'agrandissement du Monténégro; — l'accession à la Russie de l'Arménie et l'inféodation des détroits.

Les premières ne seront peut-être pas contestées par l'Angleterre qui s'inquiète peu des provinces européennes de la Turquie, mais en sera-t-elle de même des dernières? Le Foreign-Office accepterait-il sans protestation l'annexion de l'Arménie à la Russie, et surtout la liberté des détroits dont l'Angleterre a toujours fait le point capital de sa politique en Orient?

La grande difficulté de la conclusion de la paix, parce que la liberté des détroits ne sera peut-être pas acceptée par les puissances, et que l'Angleterre, principalement, a un intérêt capital à s'y opposer. Elle ne la subirait qu'en changeant radicalement le principe de sa politique orientale.

On mande de Londres que lord Salisbury a offert de se rendre auprès du czar pour obtenir de lui une armistice de trois semaines. Lord Derby croit être certain d'obtenir le consentement du sultan.

De Vienne on écrit que l'Autriche accepte de coopérer avec la Grande-Bretagne pour amener une cessation d'hostilités entre les belligérants.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous apprenons avec plaisir que l'un de nos jeunes compatriotes, M. Paul Bruck, fils de l'ancien chef de musique de l'Ecole de cavalerie, vient d'être reçu à Paris, licencié en sciences.

M. Paul Bruck est âgé de 21 ans.

Les ministres de l'intérieur et de la guerre viennent, pour la première fois, à envoyer

Tout à coup une lueur brillante glissa dans sa chambre, et jeta tant d'éclat aux yeux du pauvre savetier qu'il tressaillit de frayeur: dans le flot de clarté apparut une toute petite créature qui avait la forme d'une femme et qui était d'une admirable beauté; ses cheveux flottaient comme des flammes d'or. Son visage était si lumineux qu'il fut impossible à David, à la fois charmé et terrifié, d'en soutenir la vue, et il couvrit à demi ses yeux avec sa main.

Alors, d'une voix qui semblait une douce et lointaine mélodie, l'esprit lui dit :

« Pourquoi parais-tu effrayé? Je ne te veux point de mal. Ne désiras-tu pas, tout à l'heure, un rayon du soleil dans ta sombre demeure? Je t'ai entendu, et comme tu es, après tout, un brave homme, je suis venue pour t'apprendre comment tu peux, si tu le veux sincèrement, t'assurer de moi pour toujours. »

« J'ai beaucoup de sœurs, et nous sommes toutes vives et joyeuses; il n'est personne dans ce vaste monde qui ne nous aime et ne nous fasse bon accueil: les petits insectes voltigent en chantonant autour de nous; les fleurs sont plus belles lorsque nous nous jouons dans leurs corolles; l'eau s'agite et étincelle doucement sous notre sourire; les animaux nous cherchent, et dorment plus profondément quand nous veillons sur eux; nous traçons de jolis sen-

liers brillants à travers les feuillages, et nous perdons le silence des bois pour descendre jusqu'à l'herbe où se cache la violette parfumée.

« Nous préférons les champs, mais nous nous plaisons aussi à éclairer les rues étroites des villes et à les égayer. »

« Nous pénétrons dans les prisons malgré les barreaux et les portes de fer; si un pauvre être se repent de son crime, nous entrons dans son cachot pour le consoler et lui rendre quelque courage. »

« Nous visitons le malade, l'affligé; nous allons au devant de tous ceux qui, élevant leurs regards de cette terre où il y a tant de peines, nous cherchent où nous sommes, dans la douce splendeur de notre ciel. »

« Quelque nuage nous voile parfois, mais c'est pour peu de temps, et quand il a passé nous reparaissons avec plus d'éclat. Il est vrai qu'ici-bas il y a bien des gens qui ne savent pas nous appeler, nous chercher et nous prendre; tu es un de ceux-là, David Coumbé. »

« Ne disais-tu pas que nous ne venions jamais dans ta chambre, ni l'hiver, ni l'été? »

« Souhaites-tu sincèrement notre présence, David Coumbé? crois-moi: avant d'entrer nous regardons aux fenêtres, et nous choisissons les chambres propres, bien rangées; nous aimons les âmes honnêtes, les cœurs reconnaissants qui aiment le grand être qui les a créés ainsi que nous. »

« Dans ces cœurs-là, David, il y a toujours un rayon de soleil; et pour eux aucune demeure, si pauvre soit-elle, n'est tout à fait sombre et sans joie. »

« Veux-tu, à l'avenir, la compagnie de l'une de nous pour tenir en gaieté ta chambre et ton cœur? eh bien, je vais te dire quel est le piège que tu dois nous tendre. »

« Il faut que ce piège soit net, poli, brillant, et, de plus, amorcé avec de l'énergie, de la persévérance, de l'industrie, de la charité, de la foi, de l'espérance et du contentement d'esprit. »

« Suis mon conseil, David Coumbé, et tu ne pourras plus te plaindre de ce qu'aucun rayon de soleil ne dore ta demeure et ne réjouit tes vieux jours; jusque-là, mon cher, adieu. »

Il se fit un grand silence. David ne vit plus rien, rien qu'une faible petite ligne lumineuse qui peu à peu remonta vers la fenêtre, s'éteignit, et le laissa seul dans l'obscurité.

« J'ai rêvé, c'est sûr, et j'ai pris pour une voix le son étouffé de quelque orgue de Barbarie. »

« Singulier rêve! tendre un piège au soleil! Et la voix disait qu'il faut de l'énergie! »

« Qui a besoin de cela maintenant que l'on a la vapeur pour tout faire? et moi, d'ailleurs, qu'en ferais-je? »

« De la persévérance! est-ce que j'en ai pas

autant qu'aucun autre homme qui soit au monde? Voilà quarante ans au moins que tous les jours je recommande des bêtes et des sœurs: c'est bien là de la persévérance et de l'industrie, ou je ne m'y connais pas. »

« Quant à la charité, j'y ne sais pas très-bien ce que c'est. Je suppose que c'est donner de l'argent; mais jamais je n'en ai eu à donner, jamais. »

« De la foi! Je crois me rappeler que ma mère m'en parlait souvent, en me faisant lire dans une grosse Bible à images; mais il y a longtemps, bien longtemps, ma mère, pauvre mère, n'a pu être que ce que vous m'avez appris. »

« J'avais une Bible, pourtant; ou est-elle, et que me dirait-elle sur la foi? J'y regarderai demain. »

« Quant à l'espérance, la vérité est que j'ai toujours espéré, et que cela ne m'a mené à rien de tout. »

« Pour du contentement, de quoi serais-je content? De vivre dans cette vieille chambre noire? oh là! »

« Et le pauvre David, troublé, agité, se coucha sur sa paille. Il essaya de dormir; mais l'étrange vision lui revenait toujours à la pensée, la petite voix mélodieuse chantait à ses oreilles, et le rayon brillait dans la nuit à ses yeux. »

(A suivre.)

« L'âme la plus belle est la plus simple. »

tous les préfets des instructions au sujet de l'application de la loi du 3 juillet 1877 sur les réquisitions militaires, en ce qui concerne le recensement des voitures autres que celles qui sont exclusivement affectées au transport des personnes.

Cette loi dispose, on le sait, que tous les trois ans, avant le 16 janvier, ce recensement a lieu dans chaque commune, sur la déclaration obligatoire des propriétaires, et, au besoin, d'office par les soins du maire.

Ils devront en conséquence être déclarées à la mairie de chaque commune, avant le 16 janvier prochain, toutes les voitures non suspendues, mixtes ou autres, pourvu que le propriétaire de ces voitures puisse les atteler à l'aide d'animaux figurant sur la liste de recensement des chevaux, mulets, juments et mules susceptibles d'être requis à la date du 16 janvier 1878.

Les inscriptions des voitures recensées seront faites par le maire sur un registre spécial, comprenant la désignation des propriétaires, le nombre et le signalement des voitures, ainsi que le signalement des chevaux destinés à les atteler.

Les maires ou les propriétaires de voitures ou de harnais qui ne se conformeront pas aux dispositions que nous venons de rappeler seront passibles d'une amende de 25 à 1,000 fr. Ceux qui auront fait sciemment de fausses déclarations seront frappés d'une amende de 50 à 2,000 francs.

des cavaliers et quelques marcheurs intrépides étaient échelonnés sur la grève.

Le hardi navigateur a été salué par des applaudissements enthousiastes et a évolué aussitôt avec la plus grande facilité. Il a pris un cigare dans sa boîte, est allé l'allumer à bord d'un petit vapeur, a mis le feu à une fusée, qui a éclaté dans les airs, puis a fait résonner une petite trompe.

En peu d'instants les deux rives de la Loire se sont couvertes d'une affluence énorme de curieux, et, à deux heures, au moment où le capitaine Boyton arrivait en face la Gare, les quais ressemblaient à une vaste fourmilière : le pont de la Rotonde, couvert de spectateurs, offrait un coup d'œil des plus pittoresques.

Le capitaine Boyton a traversé la ville de Nantes, s'arrêtant de temps en temps pour lancer des fusées, et est venu atterrir au bas du quai de la Fosse, côté Chaurand.

La foule était si compacte, qu'il a pu à grand-peine gagner la voiture qui l'attendait, et il a dû suivre des rues détournées pour se rendre à l'hôtel de Paris, où il est descendu. (Espérance du peuple.)

Nantes. — M. le vicomte de Malher a remis hier sa démission de préfet de la Loire-inférieure.

Laval. — On lit dans l'Indépendant, de Laval :

Dans la nuit du 7 au 8 décembre, une malheureuse femme de la commune de Madré a été victime d'une imprudence qui se renouvelle trop souvent dans la population ouvrière.

La veuve Chauvière, âgée de 74 ans, qui habite le village du Vieux-Chevaigné, avait la coutume de mettre sa chaufferette dans son lit avant de se coucher.

Le 3 au matin, son petit-fils, âgé de douze ans, étant venu, comme il le faisait habituellement, allumer le feu chez elle, eut à peine franchi le seuil de la porte qu'il poussa un cri qui fut entendu de sa mère, qui habite le même village. Celle-ci accourut et vit le lit complètement brûlé et le cadavre de la veuve Chauvière au milieu des cendres encore chaudes. Tout le corps était carbonisé à l'exception de la figure.

On croit que, réveillée par le feu, cette malheureuse femme a retiré la chaufferette qui était dans son lit, qu'elle s'est levée ensuite pour éteindre le feu, mais que, suffoquée par la fumée, elle a dû retomber sur son lit, où elle a été brûlée.

Ce qui donne lieu à ces présomptions, c'est qu'on a retrouvé, à peu de distance du lit brûlé, la chaufferette et une cruche à moitié remplie d'eau.

AVIS AU PUBLIC.

A partir du 1^{er} janvier 1878, des mandats de poste pourront être échangés entre les habitants de la France et de l'Algérie et les habitants des Indes-Orientales néerlandaises.

Le montant maximum des mandats adressés de France aux Indes néerlandaises est fixé à 150 florins. Le droit à percevoir en France sur ces envois sera de 0 fr. 20 cent. par 10 fr. ou fraction de 10 fr.

Les mandats émis en France ne pourront être payés par un bureau néerlandais des Indes-Orientales, qu'après réception des avis d'émission ou ordre de paiement, lesquels, pour satisfaire aux besoins du service central néerlandais, seront transmis par le bureau français d'origine à La Haye et réexpédiés de là à Batavia.

Dès lors, le paiement des mandats français pour les Indes néerlandaises subira forcément un retard de quelques jours toutes les fois que, en raison de la date des dépôts, les avis d'émission ne pourront parvenir à La Haye assez tôt pour être réexpédiés par le même courrier qui emportera le mandat adressé directement par l'expéditeur au destinataire.

Quant aux envois d'argent des Indes néerlandaises pour la France, ils seront opérés par l'intermédiaire du bureau central de La Haye et au moyen de mandats dressés par ce bureau, comme s'il s'agissait de mandats des Pays-Bas pour la France.

On annonce que la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée doit faire prochainement une expérience de l'appareil servant à mettre en communication constante les gares avec les trains en marche.

SALLE DU CIRQUE, A ANGERS (Quai Royal)

DIRECTION CHAVANNES.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

8^e CONCERT POPULAIRE

Dimanche 16 décembre, à 1 h. 1/2

très-précis.

PROGRAMME :

1^o Ouverture de Concert. — Bouleau-Nelly. (Couronné à Bordeaux en 1863).

2^o Symphonie en la (7^e, op. 92). — Beethoven.

Poco sostenuto et vivace. — Allegretto. Presto. — Allegro con brio.

3^o a Chant du Soir. — Schumann.

b Allegretto un poco agitato (op. 32). — Mendelssohn. (Redemandé).

4^o Ouverture de Preciosa. — Weber.

L'orchestre sera dirigé par M. Gustave LELONG.

La salle sera chauffée tous les dimanches.

Il y aura concert tous les dimanches jusqu'au 1^{er} avril 1878.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 14 décembre 1877.

Comme d'habitude, le fait accompli a été suivi de réalisations assez nombreuses; les premiers cours, 75.50 et 108.10, ont été les plus élevés de la journée; le cours de 108 n'a pas pu être conservé; sur le marché du comptant il n'a même pas pu être atteint, les cours ont été constamment plus fermes qu'à terme, ce qui indique que le mouvement est dû aux demandes de la spéculation bien plus qu'à celles de l'épargne. On a fini au comptant à 73.30 sur le 3 0/0 et à 107.77 pour le 5 0/0. Le 3 0/0 se coterà lundi, coupon de 75 c. détaché, c'est sans doute la proximité du détachement du coupon qui attire sur le 3 0/0 les demandes de quelques petits rentiers. Les recettes générales ont acheté 10,000 fr. de 5 0/0 et elles ont vendu 2,934 fr. de 4 1/2 et 14,100 fr. de 5 0/0. Le 5 0/0 italien, coté au début à 73.60, a reculé à 73.40; les obligations égyptiennes très-offertes, ont fléchi à 150; les porteurs de ces titres sont sérieusement inquiets du retard apporté à l'annonce du paiement du coupon intercalaire dont l'échéance tombe demain. La baisse des valeurs égyptiennes a entraîné celle du Crédit foncier; il y avait des offres sur le 5 0/0 turc à 9.60, et sur la Banque ottomane à 353. Le Gaz parisien, très-recherché, finit à 1,278.75 après 1,285 fr. Le cours de 750 a amené quelques offres sur les actions de Suez.

(Correspondance universelle.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 17 décembre 1877.

LE CHEVALIER DE MAISON-ROUGE

OU LES GIRONDINS.

Grand drame militaire et patriotique en 6 actes et 13 tableaux.

par MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet.

Bureaux à 7 h. 1/2, rideau à 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M^{me} THOUAU, rue de la Comédie. — On peut se procurer des cartes à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro :

2 AN Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

PARIS — 45, rue Vivienne, 45 — PARIS

Envoyer mandat ou timbres-poste.

Rhumes et Maladies de Poitrine.

SIROP

ANTIPHLOGISTIQUE

DE

BRIANT

Pharmacie BRIANT, 150, rue de Rivoli.

PARIS

Depuis plus de cinquante années, le SIROP de BRIANT est recommandé par les Médecins dans les maladies de l'appareil respiratoire. **Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Gripes,** etc.

C'est le plus actif, le plus agréable et le meilleur marché des médicaments pectoraux. Pour éviter les imitations et les contrefaçons, inefficaces ou nuisibles, exiger l'instruction en neuf langues et la signature très-voisive de l'inventeur.

Dépot dans toutes les bonnes Pharmacies.

Dans le traitement des rhumes, gripes, bronchites, etc. Les médecins recommandent spécialement le **SIROP** et la **Pâte de Pierre Lamouroux.**

Dépot dans toutes les bonnes Pharmacies.

Refusez les contrefaçons. N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique **REVALESCIERE Du Barry**, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIERE Du Barry est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatulences, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, aortite, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang; ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydrocypis, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. Également préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 38,000 cures; y compris celles de Madame la Duchesse de Castiglioni, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N^o 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866.

Monsieur, — Dieu soit béni, votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

Cure N^o 79,721.

M^{me} Cauvet-Pizzala, passage Pommeraye, 5, 7, 9, à Nantes, d'anémie, d'épuisement, et d'étouffements.

Cure N^o 78,564.

M. et M^{me} Léger, de Maladrie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N^o 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'Épauement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, la Revalescière l'a rajeuni. Je prie, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 24 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 288 tasses, 36 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est :

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c.; dégagé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digestif et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou fécula indigeste. — Dépot à Saumur, chez M. COMTE, rue Saint-Jean; M^{me} GODARD, rue d'Orléans; M. BISSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue St-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

P. GODET, propriétaire-gérant.

A LA VILLE DE TOUL

21, rue du Puits-Neuf, maison de M. Jagot, à Saumur.

M. BOUCHER, propriétaire de ces vastes Magasins, a l'honneur de prévenir les dames qu'il vient de recevoir un choix considérable de broderies de Nancy et d'Épinal (Vosges) : Tels que tantes d'oreillers, brodées sur toile, depuis 49 fr. 50 à 80 fr. la paire. — Mouchoirs brodés tout autour sur batiste de 6 fr. 50 à 130 fr. la pièce. — Riches jupons brodés sur beau jaconat de 19 à 120 fr. la pièce. — Mouchoirs initiaux, ourlés à jour, toile, au prix de 95 c. — Un choix considérable de bandes brodées en tout genre sur toile. — Garnitures pour chemises brodées sur toile. — Mouchoirs brodés, écossais-initiaux tout ourlés sur tissus du Nord à 45 c. — Camisoles, chemises, peignoirs, pantalons pour femme et enfant. Tous ces articles, marqués comme ci-dessus, sont brodés à la main. — Dessus d'édredon, depuis 2 fr. 45. — Mousselines et riches guipures pour rideaux.

GRAND CHOIX DE LINGERIE EN TOUT GENRE, HAUTE NOUVEAUTE DU JOUR

12 modèles différents de jolis cols toile, à 95 c. la pièce. — Parures depuis 2 fr. 45. — Beaux bonnets de Verdun, faits à la main. — Bonnets pour femme, depuis 25 c. la pièce. — 10,000 bandes, broderie au métier, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres.

Dans nos magasins, on trouve toutes sortes d'articles pour femme et enfant en lingerie confectionnée. Les marchandises sont marquées en chiffres connus et vendues au prix fixe.

NOTA. — Six grandes caisses de lingeries défraîchies seront vendues presque pour rien.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

A Saumur, rue Saint-Jean, n^o 10. S'adresser audit notaire. (641)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

En totalité ou par parties.

UN CLOS DE VIGNE ROUGE ET BLANCHE

Contenant 1 hectare 33 ares, joignant au nord la levée du Pont-Fouchar à Saint-Florent, au midi Thibault et Poisson, au levant Rousselet, au couchant Volant et Rousselet.

S'adresser à M. COULON-LACONFER, rue du Champ-de-Foire, ou audit notaire. (643)

Etude de M^e MÈHOUSAS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE JOLIE MAISON

Située au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-Neves, servant actuellement de débit-restaurant, à l'enseigne du Drapeau-Français, avec vaste JARDIN clos de murs, y attachant, le tout d'une contenance de 50 ares.

S'adresser, pour visiter la propriété, à M. et M^{me} JOLY, qui l'habitent, et, pour traiter, à M. MÈHOUSAS, notaire.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Pour entrer en jouissance à Noël 1897.

Le MOULIN GEORGET

Situé sur les Châteaux, à Saumur.

Beaux logements et jardin.

Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.

S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre.

A CEDER

UN TRÈS-BON CAFÉ

Bien achalandé.

ANCIEN CAFÉ HENRI

Rue d'Orléans, n^o 42, Saumur.

S'adresser à M. RENAULT-SOURDEAU, qui l'exploite. (631)

A CEDER en province (cause de santé), grande usine à VAPEUR ET HYDRAULIQUE (papier), en plein rapport. B^e maison d'habitation. Matériel entièrement neuf. Chiffre d'affaires (susceptible d'augmentation) : 110,000 fr. Bénéfice net justifié : 50,000 fr. Prix : 300,000 fr. (avec la propriété). Grandes facilités. Agence de l'Industrie, rue Vivienne, 17, à Paris. (656)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

PORTION DE MAISON

AVEC CAVE ET JARDIN

Sise montée du Fort.

S'adresser à la Retraite. (632)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

DEUX MAISONS

AVEC BOUTIQUES

Nouvellement restaurées.

Situées rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. DÈZE, libraire, rue Saint-Jean, n^o 1, à Saumur, ou à M. GODRY, imprimeur.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

MAISON DE PLAISANCE

avec jardin bien arrosé, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes. S'adresser à M. PAUL REVEAU, à Pocé.

Etude de M^e ALEXIS THUBE, commissaire-priseur à Saumur.

M^e THUBE a l'honneur d'informer le public que son installation lui permet de recevoir en dépôt tout ce qu'on voudra lui confier, pour être vendu aux enchères, à la salle des ventes, située rue d'Orléans, 55, en face l'hôtel de Londres. (649)

Plus d'Ardoises enlevées par le vent.

COSTEAU

COUVREUR, breveté s. g. d. g.,

S'engage à faire des travaux de couverture à 3 francs 50 le mètre carré, système économique, à joints couverts. (663)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Quai Saint-Nicolas,

UNE BELLE MAISON BOURGEOISE

Nouvellement restaurée.

Comprenant cour, jardin, écurie, remises et cave; ayant au rez-de-chaussée : cuisine, office, buanderie, salle à manger et salon; au premier étage, quatre chambres à coucher et grand salon; au deuxième étage, greniers et mansardes.

S'adresser rue de la Petite-Bilange, n^o 24. (636)

COMPTOIR COMMERCIAL

DIRECTION GÉNÉRALE A SAUMUR

Le COMPTOIR COMMERCIAL a pour but de faciliter les relations entre les producteurs et maisons de gros avec les commerçants au détail et la clientèle bourgeoise. Il fournit au haut commerce des représentants sérieux pour le placement de ses produits, tant en France qu'à l'Étranger. Au moyen de ses nombreux correspondants, il peut également fournir aux maisons représentées les renseignements commerciaux sur la solvabilité des clients; ses agents s'occupent également des recouvrements du contentieux commercial, de la liquidation des affaires litigieuses et de la vente des propriétés et maisons de commerce.

Le COMPTOIR COMMERCIAL a des agents dans tous les départements en France, en Algérie et en Alsace-Lorraine, en Angleterre, en Autriche, en Belgique, dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Espagne, en Portugal, en Italie, en Suisse, en Turquie, en Égypte, au Brésil et au Chili.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. G. DOUSSAIN, Directeur général, rue du Palais-de-Justice, 5, à Saumur. (620)

FRANC JOURNAL DE RENTIERS

Le meilleur des journaux financiers; 34, rue de Provence, Paris. 8^e année; paraît chaque dimanche; un fr. pour six mois d'essai. — Demander le numéro qui vient de paraître, 20 centimes, dans tous les kiosques de Paris et les gares de chemins de fer. — Liste des tirages et des titres opposés; renseignements sur toutes valeurs; tableau et prix des coupons échus; leur paiement immédiat à 25 c. par 100 fr.; conseils pour placements financiers; ordres de bourse aux conditions des Agents de change; avances sur bons titres.

LAGALL

DENTISTE A SAUMUR

Quai de Limoges, 70,

Elève de M. Victor LANGERON,

CHIRURGIEN-DENTISTE A BORDEAUX,

Reçu par la Faculté de Médecine de Montpellier.

SOINS DE BOUCHE EXCEPTIONNELS EN TOUTS GENRES

EXTRACTION DES DENTS

Prothèse dentaire et Redressement des Dents aux Enfants.

M. LAGALL est constamment chez lui et se rend à domicile.

Le cabinet est ouvert de 7 heures du matin à 8 heures du soir, quai de Limoges, 70, à Saumur. (620)

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

L. LE BRAS, BANQUIER

Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées. Paiement immédiat de tous les coupons échéant en janvier 1878, sous escompte de 5 0/0. (602)

Grands Magasins

DU

PALAIS DES MARCHANDS

Les plus vastes d'Angers,

63 et 65, rue Baudrière, 63 et 65.

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE

Ouverture de la grande Exposition

DU

JOUR DE L'AN

La grande mise en vente du Jour de l'An présentera cette année des AVANTAGES ABSOLUMENT EXCEPTIONNELS.

A partir du 16 DÉCEMBRE, et jusqu'au 2 Janvier, une partie des Vastes Galeries du premier étage sera affectée à

L'EXPOSITION SPÉCIALE

DES

JOUETS

ET OBJETS POUR ÉTRENNES

Vendus moitié moins cher que dans les spécialités.



BIBERON POMPE MONCHOYAUT

Fonctionnant aussi bien que le sein de la mère (garanti). Le seul où le lait monte constamment, sans jamais redescendre et avec lequel l'enfant boit sans aucun effort.

Fabrique à Laon (Aisne).

Dépôt général à Paris, rue de Jouv, 7, Pharmacie Centrale de France. Se méfier des nombreuses contrefaçons et ne pas confondre avec les Biberons à pompe-boules.

Se trouve à Saumur, chez M. NORMANDINE, pharmacien, ainsi que dans toutes les bonnes pharmacies et principaux marchands de Biberons. (668)

Saumur, imprimerie de P. CODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE